

dons et offrandes

Le culte d'Israël comportait, outre de nombreux sacrifices d'animaux, toute une série de contributions matérielles dont les plus connues sont les « dîmes » [dîme = dixième] et les « prémices ». Pour le peuple de l'ancienne alliance, le don faisait partie intégrante du culte rendu à Dieu. La pédagogie divine derrière ses dispositions en fait le rappel de cette grande réalité : *la terre est à Dieu, et tout ce qu'elle contient* (Psaume 24.1). L'homme reconnaissant rend au Seigneur une part de ce qu'il a reçu et ainsi rend grâce pour la bonté et la générosité de Dieu. Aujourd'hui, les dispositions de l'ancienne alliance sont caduques, mais le principe reste valable (*Qu'as-tu que tu n'aies reçu ?*) et l'apôtre Paul pousse le raisonnement à son terme logique lorsqu'il écrit : *Je vous exhorte, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable* (Romains 12.1). Notre "corps" ne se limite pas à quelques dizaines de kilos de chair et d'os ! Il comprend, bien sûr, nos capacités et talents, notre temps et nos forces, mais aussi notre patrimoine. Le principe est que tout ce que je suis et tout ce que j'ai appartient au Seigneur. Ensuite, il faut que chacun décide de quelle façon il concrétise cette réalité et l'intègre à son « culte ».

Lorsqu'on se demande ce qu'il faut donner ou combien il faut donner au Seigneur, la discussion se focalise trop souvent sur la question de la dîme. Mais il ne faut pas perdre de vue l'essentiel : **tout** nous vient de Dieu, **tout** lui appartient, et nous devons nous considérer comme les gestionnaires des biens qu'il nous a confiés. (On peut voir les dîmes sous l'ancienne alliance comme une sorte de loyer que les Israélites, en tant que "fermiers", versaient au vrai propriétaire du pays : *car le pays est à moi, car vous êtes chez moi comme immigrants et comme résidents temporaires* — Lévitique 25.23.)

Actes 4.32 - 5.11 (en particulier : 4.32 et 5.4)

Ce récit pose quelques principes pour une vision chrétienne des biens matériels :

- la responsabilité de chacun pour les biens en sa possession,
- la disponibilité des biens au sein de la communauté chrétienne, une forme de propriété personnelle mais non exclusive et non égoïste,
- la liberté de chacun de garder ou de vendre, de partager ou de tout donner,
- le souci de ceux qui se trouvent dans le dénuement : *il n'y avait parmi eux aucun indigent.*

1 Timothée 6.17-19

Paul décrit le Seigneur comme *Dieu qui donne tout avec abondance afin que nous en jouissions*. C'est **cette** vision de Dieu que Timothée doit transmettre aux chrétiens riches ! Quand ils auront compris cela, dit l'apôtre, *qu'ils soient riches en œuvres bonnes, qu'ils aient de la libéralité, de la générosité.*

Notre vision de Dieu influence fortement notre façon de disposer de ce que nous avons. Une vision renouvelée de la bonté du Seigneur renouvellera notre générosité : *Car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ qui pour vous s'est fait pauvre de riche qu'il était, afin que par sa pauvreté vous soyez enrichis* (2 Corinthiens 8.9). Si nous nous retenons de donner, c'est peut-être qu'il subsiste au fond de notre cœur une réserve ou un doute quant à la réelle générosité de notre Père céleste. Nous ferions bien aussi quelquefois de laisser la Bible corriger notre définition du *besoin* et de *l'abondance*.

Donner, dans le sens biblique, c'est toujours une manifestation de foi. La crainte du lendemain nous pousse à engranger. La confiance en la bonté de Dieu nous libère pour donner.
autres textes à lire : **2 Corinthiens 8.1-5, 12-15 ; 9.6-15 ; Luc 21.1-4**

Combien donner ?

Vaste question ! Les églises évangéliques à leurs débuts ont eu tendance à rompre avec la notion de dîme (trop liée à la religion formelle et établie). Depuis quelque temps, la dîme a de nouveau le vent en poupe dans beaucoup de milieux : nostalgie de l'ancienne alliance ? ou pragmatisme devant une certaine difficulté à boucler les budgets et à financer les activités des églises ?

Il est vrai qu'une règle simple nous éviterait de nous tracasser... mais il est également vrai que la nouvelle alliance change la donne ! Si l'Église primitive avait adopté la dîme, cela se saurait. Jésus en parle uniquement pour commenter l'hypocrisie des pharisiens. Dans ses épîtres, l'apôtre Paul parle de libéralité, de collecte, de dons... mais jamais de dîme. L'épître aux Hébreux évoque la question parmi les dispositions de cette alliance que Dieu a *rendu ancienne*. Et l'auteur ajoute : *Or ce qui est ancien et vieilli, est sur le point de disparaître* (Hébreux 8.13).

Si la notion de dixième (des revenus) a encore une utilité, ce serait peut-être comme repère, comme point de départ de la réflexion que chaque enfant de Dieu doit mener au sujet de ses offrandes. Pour certains, le dixième peut être un minimum (le célèbre entrepreneur de travaux publics John Laing vivait avec 10% de ses revenus et donnait les 90% restants !) mais pour d'autres il sera un défi difficile à relever. On évitera surtout d'en faire une obligation légale qui deviendrait un fardeau écrasant. *Dieu aime celui qui donne avec joie.*

Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte est un principe qui rappelle notre liberté, qui nous met devant notre responsabilité, et qui nous invite à régler la question en tête-à-tête avec le Seigneur. Nous avons déjà évoqué les réalités qui doivent nous guider : tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons appartient à Dieu ; le Seigneur s'attend à ce que nous utilisions ce dont nous avons besoin, largement, généreusement ; mais il prévoit toujours que nous en aurons assez pour lui rendre quelque chose en signe de reconnaissance et de foi. Peut-être la vraie question n'est pas "Combien donner ?" mais "Combien garder ?" !

Il est sans doute important de préciser que, bibliquement, nous donnons au Seigneur non seulement ce que nous glissons dans le tronc de l'Église, non seulement ce que nous envoyons aux missionnaires ou aux œuvres chrétiennes, mais aussi tout ce que nous donnons à des personnes en difficulté : *Celui qui a pitié de l'indigent, prête à l'Éternel...* (Proverbes 19.17).

L'offrande et le culte

Certaines communautés intègrent les offrandes dans le déroulement du culte en faisant passer des paniers dans les rangs, en prévoyant une prière pour "consacrer" les dons... Cela souligne le fait que l'offrande est un aspect du culte que nous rendons à Dieu : c'est le côté positif de cette pratique. En même temps, cela ouvre la porte à des jugements — « C'est la troisième semaine de suite que celui-là ne met rien dans la corbeille ! » — ou à de l'hypocrisie (par la tentation de mettre ostensiblement un gros billet...). [D'un point de vue culturel, cette pratique est une survivance de l'époque où les travailleurs étaient payés à la journée ou à la semaine.]

Il n'y a pas de solution idéale. Notre pratique actuelle [le tronc au fond du local] favorise la discrétion mais peut occulter le rapport entre offrande et culte. Néanmoins, venir un peu à l'avance pour glisser son offrande dans le tronc en pensant à la bonté toujours renouvelée de Dieu peut être

une excellente façon de préparer notre cœur à l'adoration. *Par [Jésus], offrons sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom. Cependant, n'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir.* (Hébreux 13.15-16)